

LA DIASPORA MAURITANIENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MAURITANIE

Actes de la rencontre du 24 avril 2018

CADRE DE LA RENCONTRE

La diaspora mauritanienne résidente en Europe, active et structurée, participe depuis de nombreuses années au développement de ses territoires d'origine comme de ses territoires de vie.

Leurs réalisations dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'éducation ou de l'agriculture, s'ajoutent aux transferts financiers, aux investissements dans le secteur privé, au développement de l'entrepreneuriat et à des apports multiples en termes d'innovation, de partenariats, de gouvernance et d'ouverture culturelle, qui illustrent leurs compétences variées.

Fort de son expérience d'accompagnement des dynamiques de co-développement sur le « double-espace » de la migration, le Grdr s'est associé au Musée National de l'Histoire de l'Immigration pour organiser une rencontre intitulée : *La diaspora mauritanienne au service du développement local -Dyna-*

miques, enjeux et perspectives. L'événement, qui s'est déroulé au Palais de la Porte Dorée à Paris le 24 avril 2018, a réuni une cinquantaine de personnes, représentants des organisations de la diaspora mauritanienne en Europe, des autorités nationales et locales, des techniciens de coopérations et des partenaires techniques et financiers¹ concernés par la problématique Migration et Développement en Mauritanie.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du volet *Migration et Développement* du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion des Migrations (PA/SNGM) mis en œuvre par le gouvernement mauritanien depuis 2012 avec le soutien de l'Union Européenne (10^e FED).

1. Cf. liste de présence en annexe 2





Objectif de la rencontre

- ★ Informer et sensibiliser les autorités nationales et locales mauritaniennes d'une part et les partenaires techniques et financiers d'autre part, des dynamiques locales de co-développement portées par diaspora
- ★ Informer et sensibiliser les organisations de la diaspora mauritanienne sur les orientations de la Stratégie Nationale de Gestion des Migrations
- ★ Partager les expériences de co-développement du Mali et du Sénégal avec les autorités mauritaniennes et avec la diaspora
- ★ Faire émerger des propositions concertées d'accompagnement des dynamiques de co-développement en Mauritanie

Doulo Fofana (Vice-président du Grdr) a ouvert la rencontre en saluant particulièrement la mobilisation des autorités nationales représentées par le Directeur des collectivités territoriales, le Directeur des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères et le coordinateur du PA/SNGM venues spécialement de Mauritanie. Il a remercié chaleureusement le directeur de la Coopération Technique du Sénégal, M. Papa Birama Thiam qui a effectué le déplacement pour partager son expérience de dialogue et d'appui à la diaspora sénégalaise en France et en Europe. Tout en excusant le représentant du gouvernement du Mali empêché, il a remercié M. Olivier Kaba actuel responsable des programmes migrations à l'Agence Française de Développement, de partager son expérience en tant qu'assistant technique aux programmes codéveloppement du Mali. M. Fofana a fini son introduction en rappelant le questionnement majeur de la rencontre à savoir : **Comment soutenir les initiatives individuelles et collectives des ressortissants mauritaniens établis en Europe ; Comment mobiliser leurs compétences dans l'objectif de contribuer au développement économique et social de la Mauritanie ?**

Deux temps ont structuré la rencontre : Le matin, le contexte de la problématique Migration/Développement en Mauritanie a été présenté par Monsieur Mohamed Abdellahi Ould Zeidane, coordonnateur national du PA/SNGM au MAEC et Monsieur Moussa Dramé, porte-parole du Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe (RAME). L'après-midi, deux tables-rondes ont permis de réunir les représentants des autorités nationales et locales mauritaniennes, les représentants de la diaspora et des témoignages des représentants des pays voisins du Mali et du Sénégal.

Autour d'une animation dynamique, les interventions ont été de grande qualité et appréciées par les participants ; Les contributions, échanges et débats avec le public ont été nourris. Les objectifs d'information, de mise en dialogue et de sensibilisation ont été atteints, dans une ambiance d'écoute positive et d'enthousiasme pour la suite des travaux lors du Forum de Nouakchott prévu fin juin 2018.

Ce document fait la synthèse de cette journée d'échange.

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Monsieur Patrick Nicoloso, diplomate du Ministère français des Affaires étrangères, actuellement chargé de mission auprès de l'Ambassadeur chargé des migrations à Paris et ancien Ambassadeur de France en Mauritanie (2003 à 2008) était le Grand Témoin de cette rencontre.

De cette journée d'échange, il retient tout d'abord la pertinence du sujet Migration / Développement pour la Mauritanie, qui est une préoccupation commune



des autorités nationales, des autorités locales et de la diaspora mauritanienne. Il retient également qu'il doit être traité dans sa transversalité : hydraulique et migration ; éducation et migration ; sécurité et migration...

Cette rencontre a permis d'engager un dialogue constructif entre une communauté mauritanienne en Europe de mieux structurée et des autorités nationales et locales qui ont pleinement conscience de l'enjeu de ce sujet pour la Mauritanie.



Ainsi, trois points de conclusions peuvent être dégagés :

★ LA QUESTION DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE

La nécessité, pour tous, de consolider, d'alimenter et de partager des données fiables sur la migration mauritanienne, qu'elle soit interne, sous régionale ou internationale, à la fois sur les dynamiques migratoires, sur les compétences des migrants et sur les initiatives et projets de co-développement qu'ils portent.

★ LA QUESTION DE LA CONCERTATION

La volonté partagée de perpétuer le dialogue et de construire un cadre de concertation sur les questions Migration & Développement afin que la question migratoire soit traitée de manière transversale (aux différents ministères) et concertée (en impliquant les universitaires, les OSC, les élus locaux, la diaspora...)

★ VERS UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

La perspective commune de s'engager sur des dispositifs de mobilisation de la diaspora en tant qu'acteur de développement, de résilience, de dialogue social, de « passeurs de solidarité », aussi bien à titre individuel (mécanismes incitatifs et garanties de l'Etat pour l'entrepreneuriat), qu'à titre associatif (accompagnement à la structuration et représentation de la diaspora dans les instances de décisions).

LE PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE NATIONALE DE GESTION DE LA MIGRATION EN MAURITANIE

Par **M. Abdlahhi Ould Zeidane**, Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation (MIDEC-RIM)

La Stratégie Nationale de Gestion des Migrations, adoptée par le gouvernement en 2011 a abouti à une convention de partenariat pour sa mise en œuvre entre l'Union Européenne et la Mauritanie le 26/09/12. Le programme est financé à hauteur de 11 millions d'euros pour une durée de 4 ans.

La gouvernance du PA/SNGM est interministérielle et présidé par le 1er ministre. Aujourd'hui, 17 ministères intègrent des services sur la migration dont leurs organigrammes



La Stratégie Nationale de gestion des Migrations se décline en 4 axes :

1

Connaissance de la migration :
Sensibilisation des jeunes et de la société civile à la question de la migration irrégulière.

2

Migration & Développement :
Accompagnement des diasporas pour valoriser leurs initiatives et « attirer les investissements ».

3

Droits des migrants et des réfugiés :
Travail sur le respect des droits humains.

4

Maitrise des flux migratoires :
Formation des personnels pour la maîtrise des frontières. Cette composante donne lieu à la construction de 21 postes de frontières financée par le programme et géré par l'OIM.

L'objectif principal du PA/SNGM est d'accompagner les autorités mauritaniennes dans leur volonté d'adopter et d'appliquer une vision globale et équilibrée des phénomènes migratoires

Il s'agit notamment de sensibiliser des acteurs, pour donner une image plus positive de la migration. Il s'agit également de contribuer à la protection des migrants et réfugiés conformément aux engagements pris par les autorités mauritaniennes et l'application des droits et devoirs des parties prenantes.

Le programme est composé de quatre composantes :

★ Composante 1 :

Appui à la coordination et pour une meilleure connaissance de la migration

★ Composante 2 :

Renforcement de l'approche migration et développement

★ Composante 3 :

Renforcement des actions de protection des migrants et des réfugiés

★ Composante 4 :

Renforcement des actions pour une meilleure maîtrise des flux migratoires

« Nous, mauritaniens résidants en Europe, réclamons depuis très longtemps de la reconnaissance pour les sacrifices que nous faisons pour améliorer les conditions de vie de nos familles restées au pays »

Leader associatif de la diaspora

La diaspora mauritienne exprime son regret de ne pas avoir été associée à la mise en œuvre du PA/SNGM et le manque de visibilité sur les actions visant à valoriser ses initiatives (notamment pour favoriser l'investissement économique des migrants).

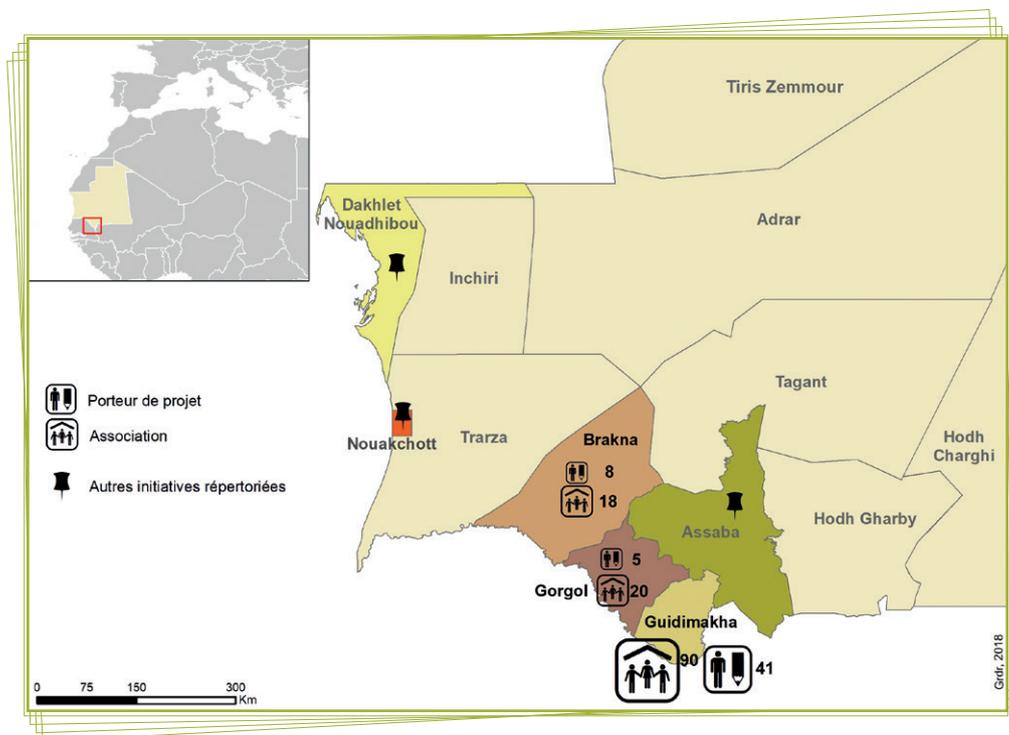
Aussi, elle affirme la nécessité de mettre en place une instance de dialogue pérenne entre l'Etat et les diasporas. Elle insiste également sur la nécessité que l'Etat s'empare de la question du développement économique et mette en place des mécanismes incitatifs et assure des garanties pour favoriser l'entrepreneuriat.

Le représentant du MAEC mauritanien confirme que la diaspora a un rôle important à jouer sur le volet du développement économique local mais également pour faciliter les relations de solidarité entre les territoires Européens et les territoires Mauritaniens (coopérations décentralisées)

Comme le souligne le doyen de l'Université de Nouakchott, la diaspora doit également assumer un rôle important en termes d'échanges de savoir, de partage d'expertise et d'expériences.

L'ETUDE MAPPING DE LA DIASPORA MAURITANIENNE EN EUROPE

Par M. Moussa DRAME, Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe (RAME)



L'étude « Mapping de la diaspora mauritanienne en Europe » a été réalisée entre septembre 2017 et janvier 2018 dans le cadre du projet Migration et Développement en République Islamique de Mauritanie. Conduite en étroite collaboration avec le Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe (RAME), elle identifie les compétences et les pratiques de co-développement de la diaspora mauritanienne de 6 territoires pilotes en France, Belgique et Espagne. Elle se focalise sur les dynamiques et les évolutions récentes de la diaspora en Europe.

Le porte-parole du RAME a rappelé la méthodologie utilisée pour la conduite de cette étude qui a mobilisée un comité de pilotage, une association de consultants, un volontaire de service civique ainsi qu'une personne-ressource issue de la diaspora dans chacune des régions de l'étude, sur une durée de 5 mois. Au total, 34 entretiens et 18 focus groupes ont permis de collecter des informations sur une quarantaine d'associations de développement et une quinzaine de porteurs de projets individuels. Une base de données

de 150 associations et 130 porteurs d'initiatives économique et sociale a été alimentée. Une cartographie dynamique en ligne est en cours de finalisation.

Les apports des migrants sont variés : solidarités familiales, contributions sociales, investissements économiques, innovations, apports culturels, partenariats et plaidoyer... Les dynamiques des associations et leurs interrelations varient au niveau national, européen, voire mondial, essentiellement via les associations villageoises qui communiquent entre elles, mutualisent leurs cotisations, échangent sur les projets. L'éclatement d'une telle dynamique rend difficile la coordination. Les enjeux de communication, de valorisation de ces initiatives vectrices d'ouverture des territoires sur le monde, mais surtout, de concertation sur les enjeux de développement sont par conséquent importants.

Malgré la multitude de compétences de la diaspora, celle-ci exprime un manque de reconnaissance de leur implication par les autorités mauritaniennes aussi bien locales que nationales.

Les dynamiques associatives

1. Des pratiques collectives à base territoriale centrées sur la solidarité avec les territoires d'origine
2. Des approches pluridisciplinaires et des modes de gouvernance plus inclusifs utilisant les TIC
3. Une volonté de renforcer les actions en Europe et les partenariats de coopération décentralisée
4. Une structuration des réseaux nationaux et européens qui s'investissent dans l'accompagnement de leurs membres et des actions de plaidoyer

Les dynamiques individuelles

1. Des initiatives économiques individuelles à forte dimension sociale
2. Une majorité de projets informels
3. Des compétences nombreuses et variées
4. Une grande capacité d'innovation et de partenariats en lien avec les territoires de vie

Les recommandations de l'étude

Accompagner la structuration de la diaspora en renouvelant les instances de gouvernance, en accompagnant la professionnalisation des membres



Consolider les partenariats en lien avec les territoires d'origine, de transit et de destination



Mettre en lien les compétences individuelles et collectives de la diaspora



Articuler les dimensions sociales et économiques des projets en créant les espaces de rencontre et d'échanges d'expérience et favorisant l'investissement productif des migrants



Accompagner les initiatives d'intégration des problématiques migratoires dans le développement des territoires ici et là-bas

La question de la représentativité de toutes les communautés a immédiatement posé débat : au sein du RAME et de ses fédérations membres, la diaspora mauritanienne est largement représentée par des ressortissants du Sud de la Mauritanie (peuls ou soninkés). En effet, il ressort de l'étude que ce sont ces populations qui sont organisées en associations de solidarités et qui s'investissent historiquement dans les projets de codéveloppement. Le RAME a insisté sur son souhait d'inclure et représenter à terme toutes les associations mauritaniennes de développement de la diaspora sans distinction, ni régionalisme.

La production de données fiables et actualisable sur les dynamiques migratoires, les compétences et les initiatives de la diaspora est une première étape incontournable vers la prise en compte et l'accompagnement de ces dynamiques. Le RAME doit être accompagné pour lui permettre de mettre à jour régulièrement la base de données produite par l'étude et assurer son rôle de mise en réseau, aussi bien entre les associations et membres de la diaspora qu'avec les autorités consulaires, locales et nationales ici comme là-bas. Une cartographie dynamique en ligne et en cours de finalisation et nécessitera d'être appropriée, alimentée et partagée, au-delà du projet MIDRIM. Par ailleurs, un cadre de concertation institutionnalisée devrait permettre la pérennisation de la dynamique.



TABLE-RONDE 1

Partage d'expérience sous régionale : comment valoriser les initiatives de la diaspora mauritanienne ?

Les diasporas Nord et Ouest africaines présentes en Europe, dont les membres sont dotés de compétences techniques et financières variées, participent activement au développement de leurs territoires d'origine à travers de nombreuses initiatives économiques, sociales et solidaires. Pourtant, en Mauritanie, il n'existe pas encore de réel dispositif d'accompagnement ou de facilitation de ces initiatives comme c'est le cas pour son voisin Malien depuis les années 2000 avec le Programme Codéveloppement ou pour le Sénégal avec le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD).

- ☺ Comment la question du co-développement apparait-elle à l'agenda politique national ?
- ☺ Comment un dispositif dédié peut-il accompagner la diaspora dans les processus de développement local ?
- ☺ Qu'est-ce que le Ministère des affaires étrangères mauritaniens envisage en matière de valorisation des initiatives de la diaspora (investissement, épargne et transfert de fonds ; partenariats ; valorisation des compétences...)?
- ☺ Comment le RAME, en tant que réseau représentant la diaspora mauritanienne, se positionne-t-il ?

Pour débattre de ces questions, le panel d'intervenants était composé de :

M. Saloum Mohamed CAMARA, ambassadeur, directeur des affaires juridiques et des traités au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de Mauritanie.

M. Papa Birama THIAM, directeur de la coopération technique du Sénégal et coordonnateur du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), qui a développé le concept « du social au productif » afin de promouvoir l'investissement productif collectif en s'appuyant sur le tissu associatif de la diaspora.

M. Olivier KABA, ingénieur agronome, spécialisé en agronomie tropicale, spécialiste des questions de Migration, développement, culture et secteur privé. En appui aux partenaires maliens, marocains ou sénégalais, il est depuis 2016, responsable d'équipe projet Migrations pour l'Agence Française de Développement. Il a suivi la mise en œuvre les premiers projets de co-développement au Mali dans les années 2000.

M. Bakary KAMARA, militant syndical et associatif en France depuis les années 80, est Président du Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe et membre de l'Union des Associations du Guidimakha en France.

La table ronde a été animée par **M. Bamadi SANOKHO**, maire adjoint de la ville de Gentilly en France. Praticien de la coopération décentralisée, de la Migration/Développement et du soutien aux acteurs associatifs de la solidarité internationale, il intervient en appui aux politiques publiques au niveau national et international en tant que consultant, après avoir travaillé au sein d'une collectivité dépar-tementale.



La diaspora malienne constitue un réseau d'influences économiques et politique durables qui impacte fortement la vie sociale et citoyenne en Europe. Les immigrés maliens sont les porte-étendards des apports culturels et des liens solidarités, valorisant l'apport des migrants ici comme là-bas mais symbolisent également les difficultés d'intégration avec une incidence sur le « double-espace » de la migration.

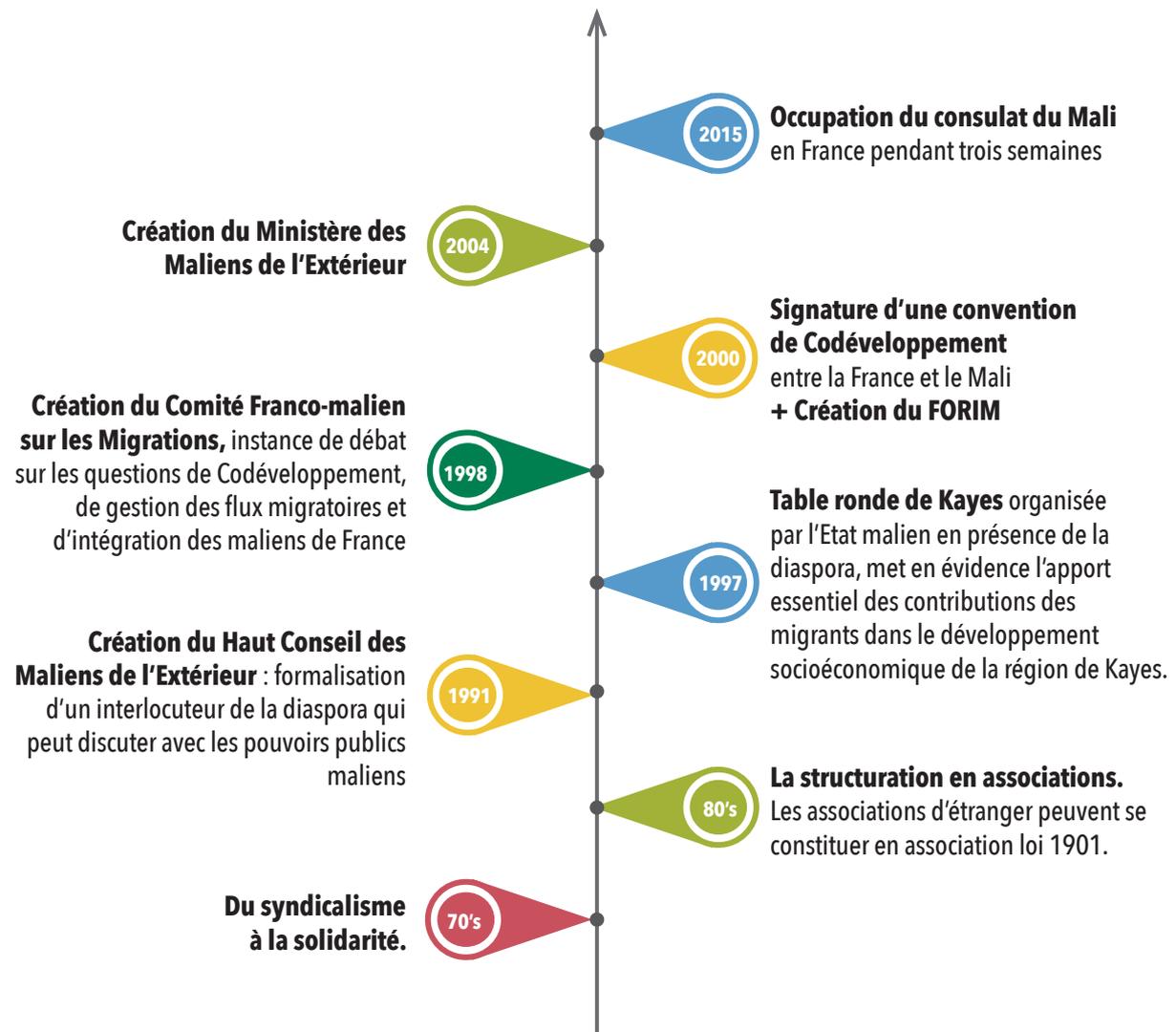
Premiers acteurs de solidarité et de développement, les diasporas sont le plus souvent, fidèles à leurs zones d'origine et inscrivent ainsi leurs actions dans la durabilité (contrairement, parfois, aux bailleurs). Au Mali, les transferts de

fonds des migrants représentent un volume financier trois fois supérieur à l'Aide Public au Développement avec des envois directs aux familles bénéficiaires qui ont prouvé leurs efficacités. Par ailleurs, la diaspora se renouvelle, se numérise. Il faut désormais compter avec une nouvelle génération, active différemment sur les deux espaces qui maintient un lien fort avec le pays d'origine.

« Les diasporas n'ont jamais fini de développer leurs régions d'origine ».

O. Kaba

A-t-on été en capacité de convaincre la diaspora de passer par les dispositifs « institutionnels » ? Quelles valeurs ajoutées ont les dispositifs des PTF par rapport à ce que les migrants font déjà ?



Les **dates clés** du codéveloppement au Mali

Les associations de la diaspora malienne, largement reconnues par leurs autorités nationales pour leurs apports au développement du pays, sont devenues des interlocutrices privilégiées des autorités locales maliennes. La diaspora est également dans une relation très politique avec l'Etat Malien...et au sein de ses organisations.

Olivier Kaba souligne que les questions du lien diaspora/développement figurent en bonne place dans l'agenda des pays africains alors que pour les pays européens, la priorité en termes de migrations reste la gestion des flux et le contrôle des frontières. Il est donc nécessaire de mener un plaidoyer au niveau des Etats européens pour une meilleure appropriation de ces questions.

« Les transferts des maliens de l'étranger représentent 9% du PIB du Mali »
O. Kaba

Le dispositif « Codev Mali » a démarré en 2000 avec trois axes majeurs :

1. **Accompagnement des projets de solidarité des associations** (5 millions d'euros par an sont investis dans la région de Kayes par la diaspora!) dans les domaines de la santé, de l'éducation avec un **rapprochement entre les diaspora et les autorités locales maliennes** (« gestion locale des migrations »)
2. **Accompagnement du secteur privé/migrants investisseurs.**
3. **Implication des jeunes générations de la diaspora.**

★ L'expérience sénégalaise

La Direction de la coopération technique (qui héberge le programme PAISD) est rattachée à la Présidence de la République, ce qui est déjà très symbolique en termes d'engagement de l'Etat. Les sénégalais de l'extérieur, comme les maliens et les mauritaniens, investissent dans leurs pays d'origine depuis de nombreuses années, dans les secteurs sociaux de base.

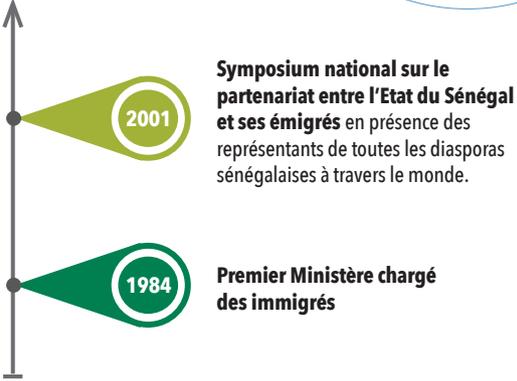
mique et Social, ambassadeurs itinérants autour du Président de la République, en charge des questions de la diaspora). Dans ce sens, la diaspora dispose des conditions nécessaires pour assumer son rôle d'acteur du développement économique et social.

(Données BCEAO)
« 4 millions d'euros par jour est envoyé par la diaspora sénégalaise au pays ! »
PB Thiam

« En 2016 on estime à 550 Milliard de FCFA l'APD en direction du Sénégal. La même année, 956 Milliard FCFA ont été envoyés par la diaspora soit près du double ! »
PB Thiam

Il s'agit pour l'Etat sénégalais d'accompagner, d'apporter une plus-value aux actions qu'ils mènent déjà, pour **les rendre cohérentes avec les politiques publiques nationale et locales et les inscrire dans la durabilité.** Il s'agit également de réconcilier la diaspora avec ses communautés d'origine.

La Constitution sénégalaise a été réformée récemment dans le sens de la **reconnaissance de la citoyenneté des sénégalais de l'extérieur** (droite de vote, représentation à l'Assemblée Nationale, au Conseil Econo-



Egalement, dans le cadre du Plan *Sénégal Emergent*, l'axe 2 est exclusivement dédié à la diaspora et à son implication dans le développement économique et social.

Une opération de recensement des experts sénégalais dans le monde a abouti à une base de données de plus de 6000 experts prêts à s'engager au service du développement du pays.

Lancé dans le cadre de la coopération bilatérale entre la France et le Sénégal, le **Programme d'appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD)** s'articule autour de deux objectifs :

★ **La mobilisation de l'épargne des migrants** (en France) pour des projets d'investissement privé, et d'actions de développement local dans les régions d'origine au Sénégal.

★ **La valorisation des ressources humaines des migrants** dans le cadre de missions d'expertise ou de volontariat.

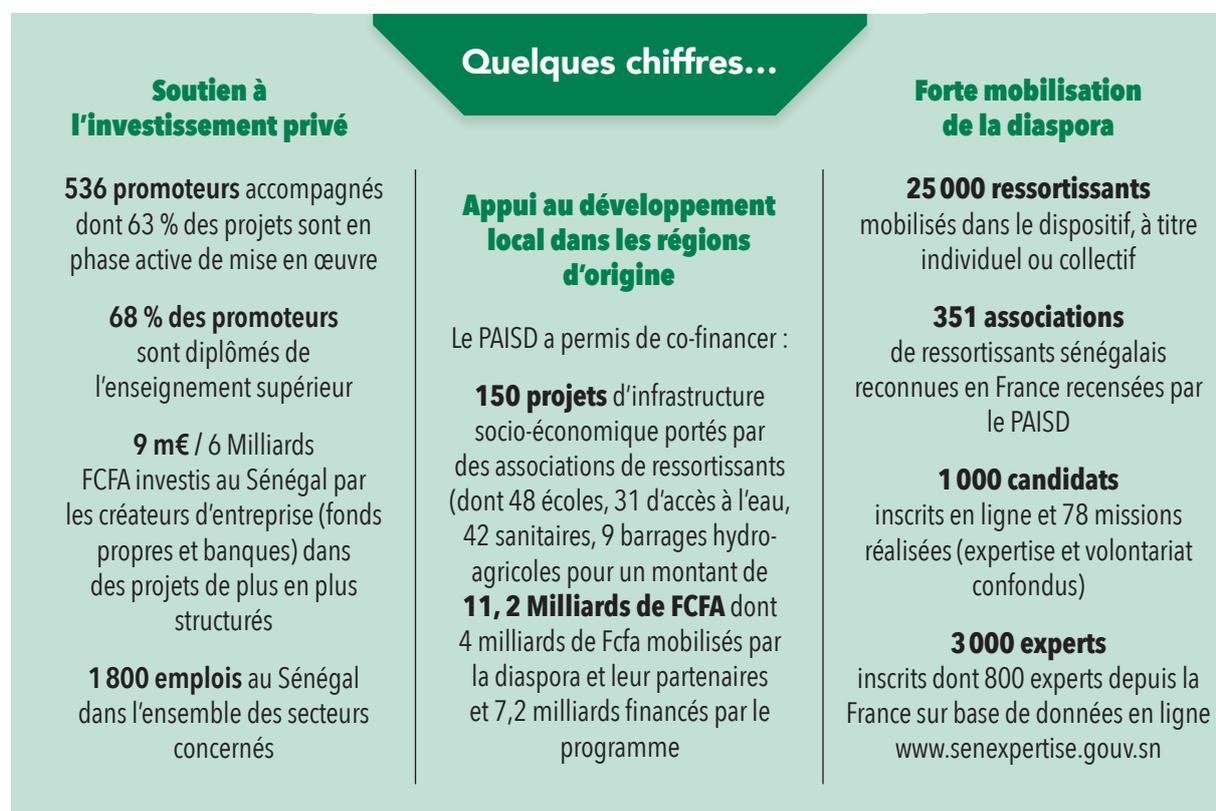
« Il faut d'abord donner sa place au migrant, dans son rôle de citoyen, valoriser l'ensemble de ses capacités et de son expertise comme acteur du développement, avant de s'intéresser à son argent ».

PB Thiam

De manière générale, le PAISD a permis un rapprochement entre les migrants et les communautés locales de leur pays d'origine. Les jeunes, notamment, y trouvent un cadre pour exprimer une solidarité et un engagement citoyen.

Le PAISD a permis aux ressortissants sénégalais établis en France, mobilisés pour le financement de projet, de s'inscrire dans des projets d'envergure. Les actions mises en œuvre passent d'une dimension villageoise à une approche inter-villageoise et apportent des réponses durables aux problématiques de développement des régions d'origine (150 projets d'infrastructures socio-économiques portés par des associations de migrants).

Les projets d'investissements se sont progressivement structurés contribuant à densifier et professionnaliser le secteur privé au Sénégal.





La Mauritanie a pris conscience que l'immigré mauritanien n'est plus uniquement celui qui est parti pour faire vivre la famille restée au pays mais également un citoyen qui peut contribuer au développement du pays, qui a des compétences « qu'il faut aller chercher ». Ainsi, l'Etat Mauritanie a créé le ministère en charge des mauritaniens de l'étranger en 2014 qui s'est donné 2 axes de travail :

1) Reconnaître et valoriser les citoyens mauritaniens à l'étranger

La ministre a fait le tour de plusieurs capitales où se trouvent des mauritaniens, en Amérique, en Asie, en France, en Afrique dans une action de proximité avec la diaspora. Dans la même dynamique, le ministère de l'enseignement supérieur et l'OIM ont entamé une cartographie des compétences de la diaspora mauritanienne.

Il est prévu que des députés représentent la diaspora à l'Assemblée Nationale. Au Conseil Economique et Social, il y a déjà des représentants de toutes les zones de Mauritanie.

Il est primordial d'avoir des informations fiables sur le nombre de mauritaniens à l'étranger, que le recensement doit permettre de renseigner.

2) Créer des structures d'accompagnement de la diaspora, leur offrir des garanties

Les investissements et les transferts de fonds des migrants transitent encore dans l'informel. Il faut créer des structures d'accompagnement pour encadrer ces investissements. C'est la phase actuelle.

De son côté, il faut que la diaspora informe le ministère sur ses initiatives, sur ses projets et ses investissements.

La Mauritanie est encore très « jeune » sur le sujet de la Migration et cherche à s'inspirer de ses voisins sénégalais et maliens en la matière.

Le **Président du Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe** alerte sur le fait que si la question sécuritaire, comme celle de la gestion des flux migratoires, est chère à tous, il est nécessaire de travailler en amont sur l'attractivité des territoires, la création d'em-

ploiis au niveau local, notamment pour les jeunes. Le développement économique local est une priorité pour les territoires mauritaniens et la diaspora y contribue largement. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour valoriser ces initiatives sur le modèle des pays voisins, avec des mesures incitatives comme par exemple l'exonération de taxes à l'import pour le matériel utilisé dans les projets de développement. Les représentants de la diaspora à l'Assemblée Nationale devraient être élus au suffrage universel pour être réellement représentatifs des préoccupations des mauritaniens de l'étranger.

Le RAME a un rôle de mise en réseau des associations de la diaspora. Les initiatives portées par l'Etat central devraient systématiquement impliquer la diaspora.

Les 2^{èmes} et des 3^{èmes} générations sont l'avenir du codéveloppement. Ils sont français mais sont très attachés au pays de leurs parents et peuvent être d'une très grande valeur ajoutée au développement du pays. Aussi, il faudrait trouver les moyens d'impliquer ces enfants de migrants dans le codéveloppement.

Il est important de ne pas oublier également l'apport des diasporas au développement de la France et de leurs territoires de vie et de poursuivre les actions d'appui ici, à la prise de parole de la diaspora et en direction des citoyens français pour leur montrer que les diasporas ouvrent sur le monde et ne sont pas une menace.

Il faut également penser la dynamique codeveloppement à l'échelle sous régionale. Il y a des familles sur les trois territoires, simplement séparées par le fleuve. La coopération transfrontalière sur le BFS fait tout à fait sens.

Le représentant du MAEC s'engage à remonter l'information à la Ministre déléguée aux mauritaniens de l'étranger pour organiser rapidement une rencontre nationale avec des représentants de toutes les diasporas pour échanger sur ces sujets.

« Nos autorités doivent s'inspirer des expériences qui ont été présentées ici pour permettre à la diaspora de s'impliquer pleinement dans le développement du pays »

Président du RAME

« C'est à nous, les anciennes générations de faire un pas vers eux »

O. Kaba

« On ne peut pas se développer avec une partie de sa population en dehors du circuit »

MAEC



TABLE-RONDE 2

Les territoires au cœur des pratiques de co-développement

Avec qui, sur quoi et à quelle échelle : la question migratoire, complexe, largement pluri acteurs et multi scalaire est, le plus souvent, posée au niveau national ou transnational mais très rarement à l'échelle locale. Le Grdr fait le pari du redimensionnement de la question et soutient que c'est à l'échelle locale que se posent les enjeux M&D les plus cruciaux.

Dans le guide des collectivités territoriales, comment sont pensés les mobilités et les liens Migrations/Développement ?

Quels sont les enjeux de développement des territoires pour lesquels les mobilités sont des facteurs, des variables ou des indicateurs de développement ? Comment la question Migration & Développement est-elle posée aux échelles locales ? Comment intégrer les mobilités comme facteur de développement ?

Pour débattre de ces questions, le panel d'intervenants était composé de :

Monsieur Abdy OULD HORMA, Directeur Général des Collectivités territoriales au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Monsieur Mamadou BA, chargé de coopération décentralisée à l'ambassade de Maurita-

nie en France, a accompagné de nombreux partenariats de coopérations entre les collectivités territoriales françaises et mauritaniennes.

Monsieur Moussa Demba SOW, maire de la commune de Kaédi

Monsieur Cheikh Maata OWBEJ, maire de la commune de Ryad-Nouakchott

Monsieur Mohamed BA, actif dans le milieu associatif depuis les années 80, il a dirigé plusieurs associations villageoises œuvrant notamment dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Il est actuellement président de la Fédération des Associations Gorgoloises en France et membre du RAME

« Le codeveloppement et notamment celui porté par la diaspora, doit s'approprier les enjeux de la formation et de l'innovation »

Abdy Ould Horma (DGCT)



Le territoire, le codéveloppement, les migrations, sont des questions complexes qui font l'objet de nombreuses controverses. Il s'agit en effet de questions éminemment politiques, multi-acteurs et multi-niveaux, traitées dans le cadre de dynamiques et de réformes politiques dont les résultats ne sont pas palpables à court termes. Les diasporas ont construit de nombreuses infrastructures, (dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation), dans des territoires particulièrement vulnérables, répondant aux besoins essentiels des populations de ces régions. Pourtant, l'amélioration des conditions de vie sur ces territoires ne peut pas se contenter uniquement d'infrastructures. Il faut également accompagner le changement de mentalités et de comportements pour permettre aux populations de prendre en charge leur propre développement.

« La diaspora doit porter la dynamique du changement dans les villages »

DGCT

La question du développement économique, de la formation professionnelle et de la création d'emploi est

aujourd'hui au cœur des préoccupations des acteurs du développement local. L'innovation et le numérique peuvent contribuer à ce développement et les migrants peuvent en être un des vecteurs.

Par exemple :

- ★ Le développement des start-up peut permettre d'offrir des solutions innovantes aux populations sur les questions environnementales, d'agriculture et d'élevage
- ★ La mise en place de fonds d'investissements locaux permettrait de regrouper et optimiser les transferts de fonds des migrants, pour développer des projets d'envvergure.

La décentralisation confère aux collectivités territoriales des compétences clés en matière de développement local. L'échelon communal (et bientôt, régional) fait partie de la solution pour réduire les inégalités entre territoires. Les outils de planification et de financement des collectivités locales

sont primordiaux. Des outils de planification et de financement efficaces des collectivités locales sont nécessaires pour concrétiser ces changements. Parmi ces outils, des **espaces de concertation et de dialogue entre acteurs du territoire et intégrant la diaspora** sont fondamentaux.

Comment la question du lien Migration/Développement est-elle articulée aux enjeux de développement de la commune de Ryad ?



Intégrer la migration comme facteur de développement du territoire : une démarche nouvelle pour la commune de Ryad-Nouakchott

La commune de Ryad Nouakchott est l'une des neuf communes de la Communauté urbaine de Nouakchott créée en 2001. C'est également l'une des plus peuplée avec 117 200 habitants (ONS, 2013). A la fois territoire d'accueil, de passage et de départ : de nombreux migrants maliens et sénégalais y sont installés. Egalement, de nombreux ressortissants de Ryad sont installés en France, en Europe et ailleurs. Ils sont cependant peu organisés.

« Tous les habitants de Ryad sont des émigrés. » Maire de Ryad

Les profils migratoires réalisés dans le cadre du MIDRIM ont donné l'occasion de mettre en place à Ryad un cadre de concertation avec les immigrés et les migrants de retour. L'étude a permis d'identifier leurs compétences et leurs pratiques, et de mettre en lumière leur apport dans le développement de la commune. Ils ont été intégrés à la stratégie de développement de la commune. Le profil migratoire révèle ainsi que Ryad-centre concentre une grande population de jeunes cadres et des migrants de retour qui reviennent s'installer en Mauritanie. La mission double-espace a amorcé une dynamique de dialogue entre le maire et sa diaspora résidente en Ile de France, désireux de s'organiser et de se rapprocher du RAME.

Kaédi, une longue histoire des projets de co-développement

Kaédi est la capitale de la région du Gorgol et du département du même nom qui compte 29 communes et 4 préfectures. La commune compte 121 726 habitants soit 36% de la population du Gorgol. Ville-frontière, terre de départ, d'arrivée et de transit, c'est le plus grand « carrefour commercial » de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal avec une migration transfrontalière journalière importante.

Ainsi, les enjeux en termes de mobilité, d'échanges et de flux se posent de manière particulièrement forte dans cette commune. Des maliens, des sénégalais, des guinéens, des bissau-guinéens, des capverdiens sont également nombreux dans la commune, avec un enjeu fort de les impliquer dans le développement de la commune.

La diaspora a beaucoup investi dans cette commune. **Il persiste pourtant une certaine défiance entre les migrants et leurs communes d'origine avec la crainte de manipulation politique.**

« Il y a un manque de confiance entre là-bas et ici », maire de Kaédi

L'idée que la diaspora doit dialoguer et travailler avec les autorités locales et nationales ensemble prend peu à peu racine. Il devient de plus en plus évident que la durabilité et la pertinence d'un projet de co-développement en dépendent. Aujourd'hui on peut citer de nombreux exemples de dialogue entre migrants et autorités sur des projets concrets de codéveloppement (centre de santé, lycée..) : c'est le cas par exemple à Sagné, Waly, Toulel, Maghama ou encore à Djéol, favorisé par les partenariats de coopération décentralisée. Cette concertation avec les autorités est d'ailleurs aujourd'hui un critère obligatoire des partenaires techniques et financiers.

S'il y a toujours des lacunes, elles sont aussi et surtout liées à un **manque d'espace de dialogue et concertation** entre diaspora et autorités locales qu'il faut impérativement apprendre à les construire.

La coopération décentralisée entre Noisy-le-sec et Djéol par exemple est fondée sur la grande concentration de ressortissants de Djéol dans la commune. C'était également une façon de faire du lien entre les mauritaniens de Noisy-le-Sec, leur territoire de vie et les citoyens français. La coopération Arles/Sagné également suit cette logique.

« La mobilisation des diasporas pour le co-développement est à la genèse de la coopération décentralisée. »

Mamadou Ba

ANNEXES

LA DIASPORA MAURITANIENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MAURITANIE

24 AVRIL 2018

PROGRAMME

10h30-10h45 : Ouverture de l'atelier et présentation du programme

Monsieur Doulo Fofana - Vice-Président du Grdr

10h45-11h15 : Présentation de la Stratégie Nationale de Gestion des Migrations

Monsieur Mohammed Abdallahi Zeidane - Coordonnateur du PASNGM (MIDEC – RIM)

11h15-11h30 : Questions/Réponse avec la salle

11h30-12h00 : Présentation de l'étude mapping de la diaspora mauritanienne en Europe - Monsieur Moussa Dramé - Chargé de formation RAME & trésorier du FORIM

12h00-12h15 : Questions/Réponses avec la salle

12h30-13h45 : Déjeuner au restaurant « Les Cascades »

14h00-15h15 : Table-ronde N°1 - Partage d'expérience sous régionale : comment valoriser les initiatives de la diaspora mauritanienne ?

Monsieur Papa Birama Thiam - Coordinateur du PAISD (Sénégal), Olivier Kaba - AFD, ex-assistant technique sur le programme CODEV (Mali), Monsieur Saloum Camara - Conseiller de la Ministre des Mauritaniens de l'étranger, Monsieur Bakary Kamara - Président du Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe

15h15-16h30 : Table-ronde N°2 - Les territoires au coeur des pratiques de co-développement

Monsieur Abdy Ould Horma - Directeur Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Mamadou Ba - Chargé de la coopération décentralisée à l'ambassade de Mauritanie en France, Monsieur Mohamed Ba - Président de la FAGOF et administrateur du RAME, Monsieur Moussa Demba Sow - Maire de Kaédi, Monsieur Cheikh Owbej - Maire de Ryadh-Nouakchott

16h30-17h00 : Synthèses et conclusion

	Nom	ORGANISME / FONCTION	ADRESSE MAIL
1	ABDY OULD HORMA Abdy	DGCT RIM / Directeur	abdihorma@yahoo.fr
2	BA Mamadou	Ambassade RIM en France / Chargé de la coopération décentralisée	mamasambaba@yahoo.fr
3	BA Mohammedou	FAGOF- (RAME) / Président	mohamedou_ba@yahoo.fr
4	BA Sidi	Sagné / Maire	—
5	BASS Abou	Grdr / Coordinateur Kaédi	abou.bass@grdr.org
6	CAMARA Boubou	CRME Espagne / Président	ntuwindi@gmail.com
7	CAMARA Cheikh Saad Bouh	Université de Nouakchott / Doyen	sadcheikh@yahoo.fr
8	CAMARA Coumba	FEDEE / Présidente	coumba.camara@hotmail.com
9	CAMARA Saloum	MAEC RIM / Conseiller de la ministre	csaloum4@yahoo.fr
10	DIA Ousmane	ADDMBF (RAME)	ousmanedia1958@hotmail.fr
11	DIAKITE Moustapha El Hadj	Ambassade RIM en Espagne / 1er conseiller	elhadj.diakite@gmail.com
12	DIETRICH Régine	Grdr / Chargée de mission double-espace Tunisie	regine.dietrich@grdr.org
13	DOUKOURE Boubacary	UAGF (RAME) / Secrétaire Général	dboubacary@gmail.com
14	DRAME Moussa	RAME / Chargé de projet	moussadra@yahoo.fr
15	FOFANA Doulo	Grdr / Voce-Président	fdoulo@gmail.com
16	GUILLAUME Jean-Luc	Comité de jumelage Arles-Sagné / Président	jluccguillaume@gmail.com
17	HARATSI Stelios	Grdr / Chargé de communication	stelios.haratsis@grdr.org
18	HARKOUK Arezki	Grdr / Directeur exécutif	arezki.harkouk@grdr.org
19	HENAR Jara	Alianza por la solidaridad / Chargé de projet Migration	jhenar@aporsolidaridad.org
20	HOFFMANN Ralf	Comité de jumelage Aubervillier / Bouilly	ralf.hofmann@mairie-aubervilliers.fr
21	JOANNON Barbara	AFD / Consultante migration	joannonb@afd.fr
22	KABA Olivier	AFD / Responsable migrations	kabap@afd.fr
23	KAMARA Bakary	RAME / Président	kamabakari@yahoo.fr
24	KOITA Binta	Nouadhibou / Conseillère municipale	—
25	KONATE Moussa	FORIM / Vice-Président	vicepresident_MK@forim.net
26	KOST Tamara	Savigny-le-temple / Boutlimit	—
27	LE MASSON Olivier	Grdr / Chargé des partenariats	olivier.lemasson@grdr.org
28	MOISSA Vatimetou	Ryadh-Nouakchott / Adjointe au maire	—
29	N'DAH Murielle	CFSI	—
30	NICOLOSO Patrick	MEAE / Ambassadeur aux migrations	patrick.nicoloso@diplomatie.gouv.fr
31	OUDRY Guénolé	AFD / Migration	oudryg@afd.fr
32	OWBEJ Cheik	Ryadh-Nouakchott / Maire	—
33	PRADELLE Jean-Marc	AFD / Référent sahel	pradellej-m@afd.fr
34	RICARDOU Rafael	Grdr / Coordinateur Ile de France	rafael.ricardou@grdr.org
35	ROGER Jean-Claude	Comité de jumelage Noisy-le-sec / Djéol	jeanclauderoger@wanadoo.fr
36	SANOKHO Bamadi	Gentilly / Elu (animateur)	bamadi@gmail.com
37	SEMEDO Carlos	Ville d'Aubervillier / Direction vie associative et RI	carlos.semedo@mairie-aubervilliers.fr
38	SENOUSSI Leila	Union Européenne	Leila.SENOUSSI@ec.europa.eu
39	SERRER Julien	Région Ile de France	—
40	SOW Mamadou	RAME / Vice-Président	mamadousow.samba@yahoo.fr
41	SOW Moussa Demba	Kaédi / Maire	—
42	SPADARO Patricia	Coordination Sud	spadaro@coordinationsud.org
43	SYLLA Seydou	UAGF (RAME)	—
44	TEBBAKH Sonia	MEAE / Rédactrice Migrations	sonia.tebbakh@diplomatie.gouv.fr
45	THIAM Papa Birama	PAISD Sénégal / Coordinateur	pbthiam@gmail.com
46	TORT Marie-Chiara	Grdr / Chargée de mission GCT	marie-chiara.tort@grdr.org
47	VARBEDIAN Max	Comité de jumelage Arles/Sagné	mh.varbedian@free.fr
48	VAUQUELIN Zoé	Grdr / Chargée de mission double-espace Mauritanie	zoe.vauquelin@grdr.org
49	YATABERE Abdou	Grdr / Coordinateur Sélibaby	abdou.yatabere@grdr.org
50	YATERA Samba	Grdr / Directeur adjoint	samba.yatera@grdr.org
51	ZEIDANE Mohamed Abdallahi	MIDEC RIM / Point focal PASNGM	ouldzeidane@yahoo.fr



La diaspora mauritanienne en Europe

Synthèse de l'étude mapping



L'étude « Mapping de la diaspora mauritanienne en Europe » a été réalisée entre septembre 2017 et janvier 2018 dans le cadre du projet Migration et Développement en République Islamique de Mauritanie (MIDRIM). Conduite en étroite collaboration avec le Réseau des Associations Mauritaniennes d'Europe (RAME), elle identifie les compétences et pratiques de co-développement de la diaspora mauritanienne de 6 territoires pilotes en France, Belgique et Espagne. Cette étude, non exhaustive, se focalise sur les dynamiques individuelles et collectives et les évolutions récentes de la diaspora.

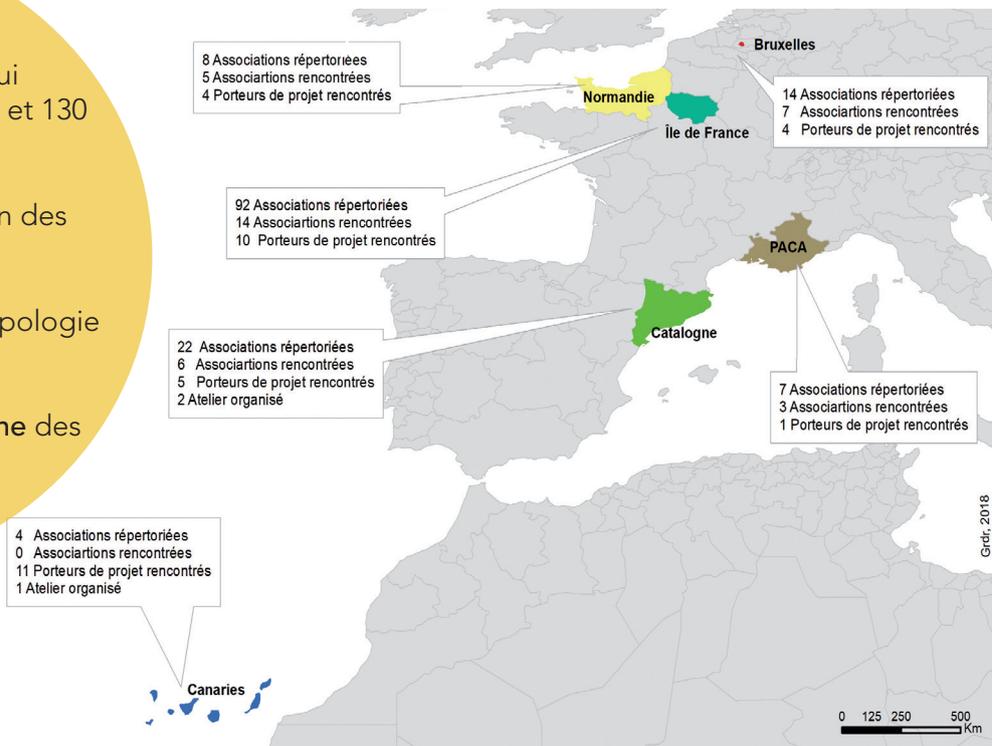
Les productions de l'étude

★ Une base de données qui répertorie 150 associations et 130 porteurs de projets

★ 39 fiches de présentation des associations

★ Un rapport d'analyse (typologie et recommandations)

★ Une cartographie en ligne des initiatives de la diaspora



Les principales conclusions de l'étude

Les apports des migrants sont variés et contribuent à l'**ouverture des territoires sur le monde**. Ces dynamiques varient au niveau national, européen, voire mondial, essentiellement via les associations villageoises qui communiquent entre elles, mutualisent leurs cotisations, échangent sur les projets... Mais l'éclatement des initiatives rend difficile leur coordination. La valorisation de ces initiatives et la concertation sur les enjeux de développement sont par conséquent essentiels.

Enfin, malgré son implication forte et constante, la diaspora exprime un manque de reconnaissance de ses compétences par les autorités mauritaniennes locales et nationales.

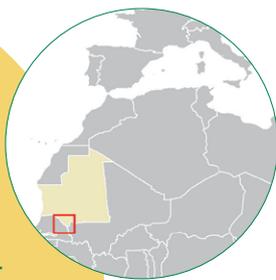
☀ Les dynamiques collectives

- ★ Des pratiques collectives à base territoriale centrées sur la solidarité avec les territoires d'origine
- ★ Des approches pluridisciplinaires et des modes de gouvernance plus inclusifs utilisant les technologies de la communication
- ★ Une volonté de renforcer les actions en Europe et les partenariats de coopération décentralisée
- ★ Une structuration des réseaux nationaux et européens qui s'investissent dans l'accompagnement de leurs membres et des actions de plaidoyer

☀ Les dynamiques individuelles

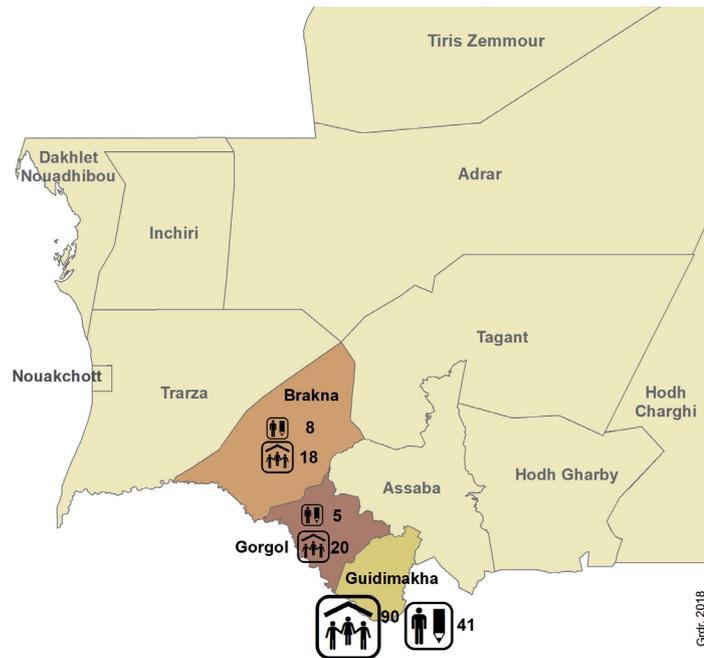
- ★ Des initiatives économiques individuelles à forte dimension sociale
- ★ Une majorité de projets informels
- ★ Des compétences nombreuses et variées
- ★ Une grande capacité d'innovation et de partenariats en lien avec les territoires de vie

Principales dynamiques collectives et individuelles de la diaspora



 Porteur de projet
 Association

0 75 150 300 Km



☀ Recommandations

- 1 Accompagner la structuration de la diaspora en renouvelant les instances de gouvernance et en accompagnant la professionnalisation des membres
- 2 Consolider les partenariats en lien avec les territoires d'origine, de transit et de destination
- 3 Mettre en lien les compétences individuelles et collectives de la diaspora
- 4 Articuler les dimensions sociales et économiques des projets en créant les espaces de rencontre et d'échanges d'expérience et favorisant l'investissement productif des migrants
- 5 Accompagner les initiatives d'intégration des problématiques migratoires dans le développement des territoires ici et là-bas

Le projet « Migration & Développement en Mauritanie » (MIDRIM)



Contexte et objectifs du projet

En 2010, le gouvernement mauritanien s'est engagé pour la conception et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM) dont le programme (PASNGM) a été appuyé financièrement par l'Union Européenne à partir de 2012. En 2016, le projet MIDRIM, mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires contribue à l'atteinte des objectifs du PASNGM :

- ① Renforcement de l'approche « migration et développement » par une meilleure prise en compte de la diaspora par les autorités mauritaniennes
- ② Droits des travailleurs migrants en Mauritanie par un renforcement de capacités des consulats des pays d'origine et des associations en matière de droits et de protection
- ③ Appui à la coordination et pour une meilleure connaissance de la migration

Il permet :

★ De mieux connaître les pratiques de la diaspora en matière de co-développement grâce à une étude mapping de la diaspora réalisée en France, en Espagne et en Belgique

★ D'accompagner 4 communes pour mieux appréhender l'apport des migrants pour le développement de leur territoire grâce à la réalisation de 4 profils migratoires, des formations et des missions « double-espaces » à la rencontre de la diaspora

★ Encourager un dialogue entre la diaspora et les autorités publiques locales, nationales et consulaires

★ De renforcer les associations de migrants et les consulats des pays d'origine des migrants vivants en Mauritanie sur leurs droits et protections.

★ De renforcer les capacités de la Jeune Chambre de Commerce en Mauritanie et de faciliter les échanges avec les porteurs de projets mauritaniens vivant à l'étranger

★ De réunir les principaux acteurs afin de partager les initiatives et l'apport des diasporas dans le développement de la Mauritanie

☺ Bénéficiaires directs

- ★ Les Communes de Sélibaby, Kaédi, Ryad et Nouadhibou.
- ★ Les organisations de la diaspora mauritanienne en Europe (RAME)
- ★ La Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie
- ★ Les organisations de la société civile, les principaux consulats des pays d'origine des migrants en Mauritanie
- ★ Les associations de migrants en Mauritanie
- ★ L'université de Nouakchott.

☺ Bénéficiaires indirects

- ★ Les populations des 4 collectivités territoriales
- ★ Les ressortissants mauritaniens en France, en Belgique et en Espagne
- ★ Les consulats mauritaniens à l'étranger

Durée du projet : 18 mois (janvier 2017 – juillet 2018)

Localisation : Communes de Sélibaby, Kaedi, Ryad, Nouadhibou en Mauritanie. En Espagne, France et Belgique auprès de la diaspora

Montant global du projet : 750 000 Euros dont 735 000 Euros financés par l'Union Européenne et 11 000 Euros par l'AFD et le CCFD-TS

Chargé de projet David BRITES

Tél. : 49 68 32 69

Mail. : david.brites@grdr.org

